Histoire des Unités de Mesures

Les <u>systèmes de mesure à l'ancienne</u> ont une <u>tradition plurimillénaire</u>.

Unicité des unités de mesures jusqu'au IX^e siècle

Dans la plus haute antiquité, les poids et mesures de l'<u>Asie</u> et de l'<u>Égypte</u> étaient universellement en usage dans tout le continent, en <u>Europe</u>, en <u>Asie</u>, en <u>Afrique</u>, et spécialement en <u>Espagne</u>.

En <u>France</u>, du temps des premiers rois, les poids et mesures étaient aussi uniformes. Les magistrats étaient chargés, par des ordonnances, non-seulement d'en entretenir l'uniformité dans toutes les provinces, mais encore de les vérifier d'après les étalons qui, pour la garantie publique, étaient alors gardés soigneusement dans le <u>palais</u> du <u>roi</u>.

Multiplicité des unités de mesures du IX^e jusqu'au XVIII^e siècle mesures particuliers ; il y avait même des cantons (comme dans la <u>Bretagne</u>), où l'on était obligé d'avoir jusqu'à six mesures différentes dans le même grenier. Que résultait-il de celle confusion ? Que les étalons étant abandonnés, on rétablissait les mesures à volonté ; ce qui donnait lieu à des injustices et à des procès qui ruinaient souvent les habitants des campagnes.

Philippe IV, Philippe V, Louis XI, François I^{er}, Henri II, et leurs successeurs, reconnaissant l'abus de cette confusion, nuisible à l'intérêt général, entreprirent de rétablir cette uniformité; des commissions furent nommées, des ordonnances rendues et des procès-verbaux dressés à cet effet; mais ces projets furent abandonnés; on en comptait 490, souvent contradictoires, et presque autant de poids et de mesures que de lieux. Vers le milieu du règne de Louis XVI, un système décimal de poids et de mesures fut proposé et devait enfin rendre cette uniformité depuis si longtemps désirée, lorsque de nouveaux troubles empêchèrent le roi de mettre ce projet à exécution, projet qui fondait toutefois déjà l'idée du futur nouveau système métrique unique qui allait perdurer jusqu'à nos jours.

Naissance du mètre en 1791

Les <u>cahiers de doléance</u> rédigés lors de la <u>Révolution</u> de <u>1789</u> réclamaient une mesure universelle pour s'affranchir de l'arbitraire des unités de mesure

<u>seigneuriales</u>. Le climat de réforme qui suivit les événements révolutionnaires permit de précipiter le choix d'un étalon.

Une commission est instituée le <u>16 février 1791</u> pour définir cette unité universelle. Elle est composée de <u>Jean-Charles de Borda</u>, <u>Nicolas de Condorcet</u>, <u>Pierre-Simon de Laplace</u>, <u>Joseph-Louis de Lagrange</u> et <u>Gaspard Monge</u>. Le choix doit être fait entre trois références possibles : la longueur du pendule simple à secondes à la latitude de 45°, la longueur du quart du cercle de l'équateur ou enfin la longueur du quart du méridien terrestre. C'est cette dernière mesure qui est retenue le <u>26 mars 1791</u>, date de création du <u>mètre</u> qui est défini comme la dix millionième partie du quart du méridien terrestre.

Le système métrique décimal est alors institué le 18 <u>germinal</u> an III (<u>7 avril 1795</u>) par la loi « relative aux poids et mesures », mais il faudra attendre la loi du <u>4 juillet 1837</u>, sous le ministère de <u>François Guizot</u>, pour que le système métrique décimal en France soit adopté de manière exclusive.

Vers la fin du règne de <u>Charlemagne</u> (qui introduisit la livre de 12 onces) et pendant celui de <u>Charles II</u>, de <u>840</u> à <u>877</u>, cette uniformité commença à s'altérer. Les seigneurs <u>suzerains</u>, profitant alors des troubles de l'État, introduisirent des usages conformes à leurs intérêts, en créant des mesures plus grandes ou plus

petites que le prototype. Bientôt chaque ville, chaque village eut ses poids et ses

Retour